



Artistique Caennais de Sport Et Loisir

Patinoire de Caen la Mer – 8, rue Jean de la Varende - 14000 CAEN ☎ 02-31-85-60-46

E-mail : contact@acsel-caen-patinage.fr Site : <http://www.acsel-caen-patinage.fr/>



Coupe de la Côte de Nacre

Compétition Régionale

Support de médaille (jusqu'à pré-bronze)

ACSEL
Caen
24 & 25 Octobre 2020

**Patinoire Caen la Mer
Rue Jean de la Varende
14000 CAEN**





Artistique Caennais de Sport Et Loisir

Patinoire de Caen la Mer – 8, rue Jean de la Varende - 14000 CAEN ☎ 02-31-85-60-46

E-mail : contact@acsel-caen-patinage.fr Site : <http://www.acsel-caen-patinage.fr/>

COUPE DE LA CÔTE DE NACRE

COMPETITION SUPPORT DE MEDAILLES (jusqu'à Pré-Bronze)

**CATEGORIES PRIORITAIRES : R1, R2,
Socle commun, Adultes et Handi
(ouvert également aux F1, F2 et N1, N2)**

Samedi 24 & Dimanche 25 Octobre 2020 - Caen

**Patinoire de Caen la Mer
8, Rue Jean de la Varende
14000 CAEN
Tél : 07.82.07.38.41**

La Commission de Patinage Artistique de la Ligue de Normandie des Sports de Glace et le Club ACSEL de Caen ont le plaisir de vous inviter à participer) la Coupe de la Côte de Nacre, **compétition Support de Médailles** de Préliminaire à Pré-Bronze.

Cette compétition est ouverte aux clubs de la Ligue de Normandie et, en fonction des places disponibles et par ordre d'arrivée des inscriptions, à tous les clubs des autres ligues.

Dans l'attente de vous recevoir à la patinoire de Caen la Mer,

Bien sportivement,

La Ligue de Normandie et le Club ACSEL



Artistique Caennais de Sport Et Loisir

Patinoire de Caen la Mer – 8, rue Jean de la Varende - 14000 CAEN ☎ 02-31-85-60-46

E-mail : contact@acsel-caen-patinage.fr Site : <http://www.acsel-caen-patinage.fr/>

COUPE DE LA CÔTE DE NACRE

Patinage artistique

24 & 25 Octobre 2020



Patinoire de Caen la Mer
8h-19h
Entrée gratuite





ANNONCEMENT COMPETITION COUPE COTE DE NACRE

NOM DE LA COMPETITION : _____

DATE DE LA COMPETITION : du _____ au _____

LIEU DE LA COMPETITION : _____

TYPE DE COMPETITION : _____

FILIERES CONCERNEES :

N1 N2 F1 F2 R1 R2/Socle commun Adultes Handi

MEDAILLABLE :

Non médaillable Préliminaire de Préliminaire à Pré-Bronze de Préliminaire à Vermeil

REGLEMENT DE REFERENCE : Book CSNPA → Règlement ZNO →

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : _____

COORDONNEES DU CLUB ORGANISATEUR :

- Adresse club : _____

- Adresse patinoire: _____

- Téléphone : _____

- Mail 1 : _____ - Mail 2 : _____

- Personne référente : _____ Comptable : _____

- IBAN : iban : _____ Code BIC : _____

TARIFS INSCRIPTIONS :

Individuel national/fédéral/open hors Ligue de Normandie	_____	Individuel national/fédéral/open Ligue de Normandie	_____	Individuel Régional hors Ligue de Normandie	_____
Individuel Régional Ligue de Normandie	_____	Adultes	_____	Handi	_____

DATES CLES :

Date limite inscription	Date limite de paiement	Parution des horaires prévisionnels
_____ avant minuit	_____	_____
Publication du tirage au sort	Date limite envoi des musiques	Date limite saisie des feuilles programmes
_____	_____	_____

SITE INTERNET POUR INFORMATION : _____ **INFORMATIONS DIVERSES :** _____ site internet ACSEL

REGLEMENT ADMINISTRATIF :

- Les patineurs devront être en possession, le jour de la compétition, d'une **licence compétition** ou d'une extension en patinage artistique délivrée par la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) pour la **saison 2020-2021**, y compris Adultes et Handi-patinage artistique et de leur **carnet de classement (R2,R3)**.
- Les patineurs devront être inscrits dans la catégorie correspondant à leur critère d'âge conformément au règlement. Ils doivent posséder les **tests exigés** par celui-ci à la **date limite des inscriptions**.
- Les compétiteurs s'engagent à respecter les horaires et devront être présents **à la patinoire 45 minutes avant le début des épreuves, ce temps d'avance peut-être maintenu dans le déroulé de la compétition**. Le club organisateur assurera un accueil à l'entrée de la compétition. Les patineurs participants et les officiels sont invités à se faire enregistrer dès leur arrivée sur le site.
- Pour que les inscriptions soient considérées complètes, les clubs doivent **remplir avec précision les formulaires joints** au présent règlement et **indiquer clairement le nom, prénom et coordonnées** du correspondant chargé des inscriptions dans leur association. Les bulletins d'inscriptions devront être transmises par mail aux adresses indiquées page 1 du présent **avant la date limite d'inscription**. De même les **carnets de classement (R2, R3)** devront être transmis par mail en même temps que les inscriptions.
- Les musiques devront être envoyées à l'avance **par e-mail à jm.massot@free.fr au format MP3** en pièce jointe ou à l'aide d'un lien de téléchargement pour plusieurs fichiers (Ex : wetransfer) aux mêmes adresses ; le nom des fichiers musicaux dans cet e-mail doivent être au format : **Division, catégorie, sexe, nom prénom (ex : R2 Novice messieurs DEGLACE Axel.mp3)**. Néanmoins le patineur devra prévoir un CD de sécurité avec la seule musique de son programme.
- Les forfaits sont à signaler dès leur connaissance au club organisateur par mail. Ce dernier se réserve le droit de prolonger la date limite d'inscription, au cas par cas, afin d'atteindre la complétude des inscriptions. Les certificats médicaux sont à remettre au club organisateur.
- Le règlement des inscriptions se fera avant la date limite de paiement :
 - soit par virement au compte référencée page 1 du présent announcement (à privilégier)
 - soit par chèque libellé à l'ordre du club organisateur (ACSEL),Le non paiement intégral des inscriptions entraînera la désinscription des patineurs du club concerné
- Les droits versés restent définitivement acquis au club organisateur. **Aucun remboursement** ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical).
- L'inscription d'un patineur à toute compétition régionale support de médailles ouvre le droit à une ristourne sur inscription pour le Comité de patinage Artistique de la Ligue de la ZNO pour lequel le patineur est licencié.
- Les clubs s'attacheront à tenir à jour les feuilles de contenus de programmes de leurs patineurs en saisissant les éléments sur le site de la CSNPA **"[lien vers saisie des éléments](#)" avant la date limite prévue dans les dates clés** .
- La publication des horaires prévisionnels, le tirage au sort, la diffusion des résultats se feront aux dates indiquées en annexe du présent
- Le club organisateur ou les organisateurs de la compétition **déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommages** survenus à l'encontre des patineurs ou officiels les accompagnants. Les patineurs, leurs familles et encadrants assument tout risque de préjudice moral ou corporel en rapport avec la compétition et **renoncent à engager toute poursuite à l'encontre du club organisateur ou de ses dirigeants**.
- Le club organisateur ne prend en charge aucun frais de déplacement, d'hébergement ou de restauration concernant les patineurs inscrits et leurs accompagnants
- **Les réclamations** sont définies et réglementées par le **règlement général des officiels d'arbitrage**. Les personnes participant à une Compétition doivent respecter les règles et dispositions applicables, descriptions d'activités, charte d'éthique, codes et autres règles de conduite prescrits par la FFSG. Les Patineurs qui prennent part à une compétition et leurs accompagnateurs **sont tenus d'obéir aux instructions des Officiels d'Arbitrage en charge de la Compétition**. En cas de manquement à ce devoir, le club et/ou l'officiel concerné pourra(ont) demander au Président de la FFSG de saisir la Commission de Discipline. Si un concurrent d'une Compétition, s'exprime en public d'une façon inappropriée ou fait en public des commentaires inappropriés sur les résultats d'une Compétition ou sur un officiel d'arbitrage ou ses décisions, y compris sur les notes données ou décisions prises par un officiel d'arbitrage, le club et/ou l'officiel concerné pourra(ont) demander au président de la FFSG de saisir la Commission de Discipline.

REGLEMENT TECHNIQUE

- Le règlement technique pour les N1 - N2 – F1 – F2 – Adulte – Handisport est identique au règlement national.
- Le règlement technique pour les R2 – R3 est celui applicable sur les trois ligues de la zone nord Ouest.



Artistique Caennais de Sport Et Loisir

Patinoire de Caen la Mer – 8, rue Jean de la Varende - 14000 CAEN ☎ 02-31-85-60-46

E-mail : contact@acsel-caen-patinage.fr Site : <http://www.acsel-caen-patinage.fr/>

RESTAURATION

Vous trouverez, à la patinoire, une buvette avec une restauration rapide (sandwichs, hot- dog, paninis, etc...)

HOTELS A PROXIMITE (plus d'hébergements sur <https://www.caenlamer-tourisme.fr/fr/sejourner-dormir/tous-les-hebergements/>)

HOTEL MODERNE****

116, boulevard Maréchal Leclerc 14000
CAEN
Tél. :02.31.86.04.23
<http://www.bestwestern-moderne-caen.com/>
info@hotel-caen.com

HOTEL LE DAUPHIN****

29, rue Gémare 14000 CAEN
Tél. :02.31.86.22.26
<http://www.le-dauphin-normandie.com/>
info@le-dauphin-normandie.com

Hôtel MERCURE CAEN ****

Centre Port de Plaisance
1 rue Courtonne 14000 CAEN
Tél. :02 31 47 24 24
<http://www.mercure.com/gb/hotel-0869-mercure-caen-centre-port-de-plaisancehotel/index.shtml>
h0869@accor.com

HOTEL DES QUATRANS***

17, rue Gémare 14000 CAEN
Tél. :02.31.86.25.57
<http://www.hotel-des-quatrans.com>
contact@hotel-des-quatrans.com

HOTEL IBIS PAUL DOUMER***

33 rue de Bras 14000 CAEN
Tél. :02 31 50 00 00
<http://www.ibis.com/fr/hotel-1012-ibis-stylescaen-centre-paul-doumer/index.shtml>
h1012@accor.com

HOTEL IBIS CAEN CENTRE***

6, Place Courtonne 14000 CAEN
Tél. : 02 31 95 88 88
<http://www.ibis.com/fr/hotel-1183-ibis-caencentre/index.shtml>
H1183@accor.com

ROYAL HOTEL CAEN CENTRE ***

1, place de la République 14000 CAEN
Tél. :02.31.86.55.33
<http://www.hotel-caen-centre.com/>
info@hotel-caen-centre.com

HOTEL DU CHATEAU **

5, avenue du 6 juin 14000 CAEN
Tél. : 02.31.86.15.37
<http://www.hotel-chateau-caen.com/>
contact@hotel-chateau-caen.com

HOTEL FRANÇOIS D'Ô**

4, rue des Cordeliers
14000 CAEN
Tél. 02.31.86.37.15
<http://hotel-francois-do.fr/fr/>
hotelfrancoisdo@orange.fr

HOTEL DU HAVRE**

11, rue du Havre 14000 CAEN
Tél. :02.31.86.19.80
<http://www.caen-hotel.fr/>
resa@caen-hotel.fr

HOTEL ASTRID **

39 rue de Bernières 14000 CAEN
Tél. : 02.31.85.48.67
<http://www.hotelastrid.fr/>
astrid.hotel.caen@club-internet.fr

HOTEL DE L'UNIVERS**

12 Quai Vendeuvre 14000 Caen
Tél. : 02 31 85 46 14
<http://www.hoteldelunivers-caen.com>
hoteldelunivers@gmail.com

HOTEL DE LA FONTAINE**

26 rue de la Fontaine 14000 CAEN
Tél. : 02 31 85 31 70
<http://www.hotelfontaine-caen.com>
contact@hotel-fontaine-caen.com

HOTEL COURTONNE**

5 rue des Prairies Saint Gilles 14000 CAEN
Tél. : 02 31 93 47 83
<http://www.hotelcourtonne.com/>
hotel-courtonne@wanadoo.fr

HOTEL SAINT ETIENNE*

2, rue de l'Académie 14000 CAEN
Tél. :02.31.86.35.82
<http://www.hotelsaintetiennecaen.com/>
contact@hotelsaintetiennecaen.fr